

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AUBRAC

Projet porté par le syndicat du PNR de l'Aubrac depuis 2018 :

- Superficie : 2 204 km²
- Nombre de communes : 78
- Nombre d'habitants : 27 782 (12,6 hab/km²)



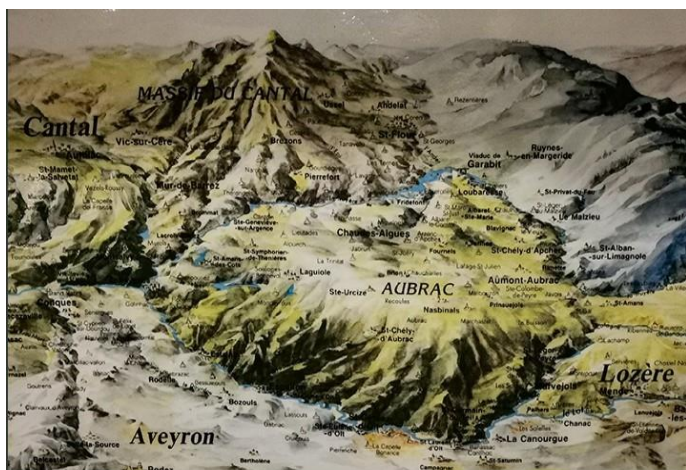
Présentation PAT

Le PNR Aubrac est devenu en 2018 le 53ème parc naturel régional après seize ans de concertation au cours desquels l'agriculture et l'alimentation sont apparues comme des éléments structurants à intégrer à la stratégie territoriale. La charte du PNR intègre donc à son axe 2 "Conforter la dynamique économique Aubrac par la valorisation de ses ressources" un volet sur la vocation agricole du plateau, décliné lui-même en 4 axes dont deux prioritaires*.

Dès 2014, dans le cadre de la démarche de rédaction de la charte, un état des lieux de la production agricole est effectué. Ce dernier est actualisé à l'été 2019, en même temps qu'un diagnostic complémentaire sur la consommation est réalisé.

En juin 2017, une convention de partenariat est signée avec les principaux partenaires, qui pose les bases d'une future démarche concertée. Encouragé par la DRAAF Occitanie et la DDCSPP 12, le PNR s'engage progressivement dans le PAT à partir de 2018.

Des actions ont déjà été conduites sur la thématique des circuits courts mais l'instauration récente de la gouvernance du PAT devrait permettre de les intégrer à un projet plus large avec un premier essai de plan d'action.



Caractéristiques du territoire PAT

Partagé entre trois départements et deux régions, l'Aubrac est un massif volcanique, un haut-plateau à l'écosystème riche et aux saisons très marquées. Ces particularités sont à l'origine de la prédominance de l'élevage dans le système agricole local de l'Aubrac. La vache éponyme, figure du patrimoine alimentaire local, est le symbole du renouveau du massif par une agriculture de qualité (plusieurs SIQO), qui cherche toutefois à se diversifier.

Structure de gouvernance du PAT

Le premier comité de pilotage a lieu le 22 juin 2020 à Saint-Urcize (Cantal), réunissant une trentaine de représentants des différents partenaires des trois départements. Cet événement marque le premier jalon du travail à entreprendre et laisse entrevoir des perspectives encourageantes. Un comité technique plus restreint viendra compléter le dispositif à l'automne 2020.

Principaux enjeux du PAT

- ↳ Mobilisation des acteurs locaux autour de l'ancrage territorial de la production et du renforcement de l'identité culturelle du terroir.
- ↳ Maintien et développement des activités agricoles par le soutien aux exploitations et aux entreprises et leur mise en réseau.
- ↳ Diversification de l'agriculture.
- ↳ Cohésion sociale et santé des populations.



Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Étude ciblée sur les exploitants maraîchers, leurs besoins et les moyens de leur faciliter l'accès aux marchés publics en lien avec la loi Egalim. (Reportée à septembre 2020).
- ✓ Recensement des visites de ferme proposées sur le territoire en vue de l'élaboration d'une carte mise en ligne sur le site du PNR.
- ✓ Annuaire des producteurs à destination des métiers de bouche. Cet annuaire a pour objectif de faciliter l'approvisionnement local des artisans et restaurateurs et de valoriser les productions d'Aubrac à l'extérieur du territoire. 100 producteurs et 5 groupements sont répertoriés (Viande, produits laitiers, vins / boissons, légumes / fruits, œufs, miel et autres).
- ✓ Forum de l'alimentation : marché visant à faciliter la mise en relation des producteurs locaux avec les acteurs de l'alimentation (restaurateurs, artisans, collectivités...). Journée ponctuée de témoignages sur des actions réalisées dans d'autres territoires en faveur d'une alimentation relocalisée.
- ✓ Participation au projet SUDOE sur la revalorisation des plantes sauvages du sud-ouest européen, en partenariat avec des structures espagnoles et portugaises.
- ✓ Programme de formations à destination des producteurs.

Principaux partenaires techniques

- Chambres consulaires
- APABA
- Direction départementale de l'agriculture 12
- Jeune montagne (fromage Laguiole)
- Association de producteurs de thé d'Aubrac.
- Bœuf fermier Aubrac (association label rouge)

Principaux partenaires financiers

DRAAF Occitanie - Régions Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

La charte du PNR est le document qui définit le projet du parc sur le temps long. Les préoccupations agricoles y figurent explicitement, ce qui suggère une action concertée pour y répondre.

Un PAT interrégional

Le PNR de l'Aubrac s'étend sur trois départements et deux régions. Cela constitue un réel enjeu en terme de gouvernance, mais permet aussi de multiplier les soutiens possibles.

Contact PAT: Chloë Vayssier, chargée de mission agriculture (agriculture@parc-naturel-aubrac.fr)

Source : <https://www.parc-naturel-aubrac.fr/fr/le-projet/documents/Axe-2-1.pdf>